

Des conditions favorables à la réalisation

La création d'une station à Créteil du transport Grand Paris ou d'Arc-Express dans le quartier de l'Echat permettra le développement d'un grand projet de ville d'intérêt métropolitain.

Les fortes potentialités foncières étudiées dans un rayon maximum de 900 m font apparaître une capacité constructible de l'ordre de 500 000 m² développables dans un contexte urbain existant des années 70, acceptant des densifications.

Différentes études urbaines ont déjà été menées, notamment avec le Conseil Général du Val-de-Marne, dans le cadre de l'association Orbival-un métro pour la banlieue qui attestent de ces capacités et de la possibilité de mettre en œuvre des projets d'aménagements dans des stratégies partagées, établis dans la vision d'un projet global.

Les sites principaux aménageables présentent également l'avantage d'être des propriétés publiques (État, Communauté d'Agglomération de la Plaine Centrale du Val-de-Marne, Ville de Créteil, Assistance Publique) et permettent ainsi d'envisager des conditions de réalisation optimales.

Leurs situations et leurs environnements sont en faveur d'une diversité d'usages (habitat, activités, services...) et de fonctions (désenclavement des espaces, amélioration du cadre urbain, développement des circulations douces...).

Le site d'implantation d'une station de correspondance avec la ligne de métro 8 à la station Créteil - l'Echat a, en ce qui le concerne, fait l'objet d'une simulation par un architecte mandaté par le Conseil général qui confirme l'intérêt, tant sur le plan urbain que technique, d'une telle connexion.

Enfin, il faut noter que la possibilité du passage du transport sous voiries à Créteil et le caractère direct du tracé joignant la gare du RER D, Vert-de-Maisons, à la gare du RER A, à Saint-Maur, en passant par la station de métro Créteil-l'Echat, permettent d'optimiser les coûts de réalisation.



CAHIER D'ACTEURS COMMUN AUX DEUX DEBATS PUBLICS

Projet de réseau de transport public du Grand Paris et Projet Arc Express

Octobre 2010

VILLE DE CRÉTEIL



Ville de Créteil

La ville de Créteil, pôle urbain majeur du département du Val de Marne et du Sud-est francilien, demande à être reliée directement au futur métro en rocade par une station de correspondance avec la ligne de métro n° 8 et appelle de ses vœux sa construction rapide.

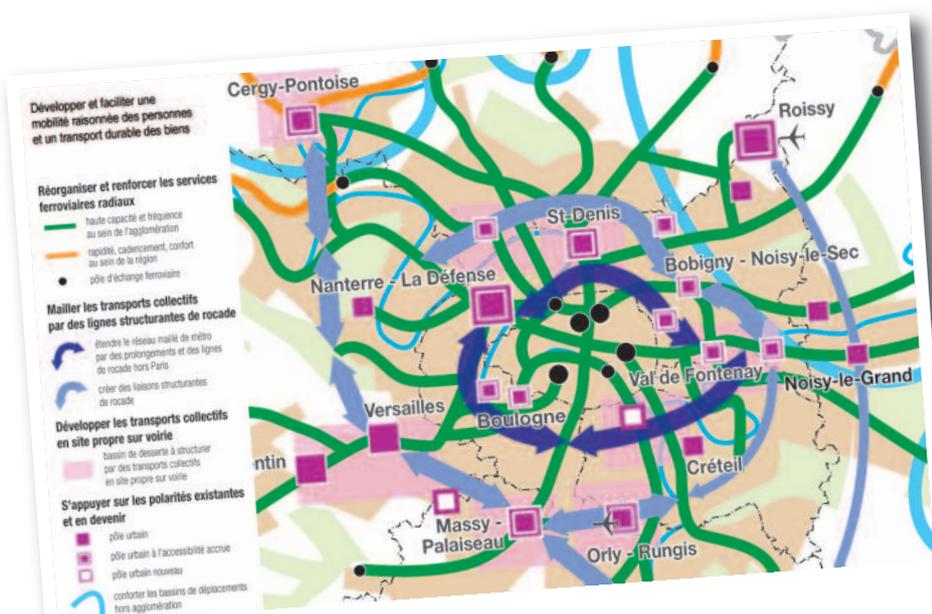
VILLE DE CRÉTEIL

Hôtel de Ville
Place Salvador Allende
94010 Créteil Cédex
Tél. : 01 49 80 92 94

Un pôle régional et départemental

Créteil est la ville centre de la communauté d'agglomération de la Plaine Centrale du Val-de-Marne qui rassemble avec les villes d'Alfortville et de Limeil-

Brevannes une population de 151 000 habitants, un bassin de 69 500 emplois, 65 238 logements dont 22 500 logements sociaux.



Développer et faciliter une mobilité raisonnée des personnes et un transport durable des biens

●●● Forte de 90 000 habitants, Créteil affirme également sa vocation économique puisqu'elle concentre plus des trois quarts des emplois de la communauté d'agglomération. Elle constitue ainsi avec celle-ci un pôle d'activités important de l'Est parisien aux côtés du pôle Orly-Rungis, du territoire Seine-Amont et de la vallée scientifique et technique de la Bièvre.

Ville chef-lieu, Créteil concentre les grands équipements administratifs départementaux : Préfecture, Hôtel du Département, Hôtel des Finances, Hôtel des Polices Urbaines, Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

C'est également une ville universitaire qui accueille plus de 30 000 étudiants au sein des équipements de l'université Paris-Est-Créteil, université aujourd'hui associée à la cité Descartes à Marne-la-Vallée avec laquelle elle forme le grand campus Paris-Est.

Avec trois grands hôpitaux, dont le centre hospitalo-universitaire Henri Mondor de renommée internationale

et le Centre Hospitalier Intercommunal, Créteil est aussi un pôle d'excellence régional et départemental dans le domaine de la santé.

Ville culturelle et sportive, elle offre de grands équipements d'intérêt régional ou départemental : Maison des Arts et de la Culture André Malraux, école nationale de musique, de danse et d'art dramatique Marcel Dadi, complexes cinématographiques, stade Dominique Duvauchelle, palais des sports, parc interdépartemental des sports.

Elle offre également un Centre Commercial Régional de plus de 200 commerces.

Enfin, avec la base de loisirs régionale adossée à un lac de 35 hectares, la présence du site protégé des îles et bords de Marne et l'existence d'un chemin de grande randonnée et d'un parcours architectural, Créteil est également une ville touristique d'une attractivité de niveau régional et départemental.

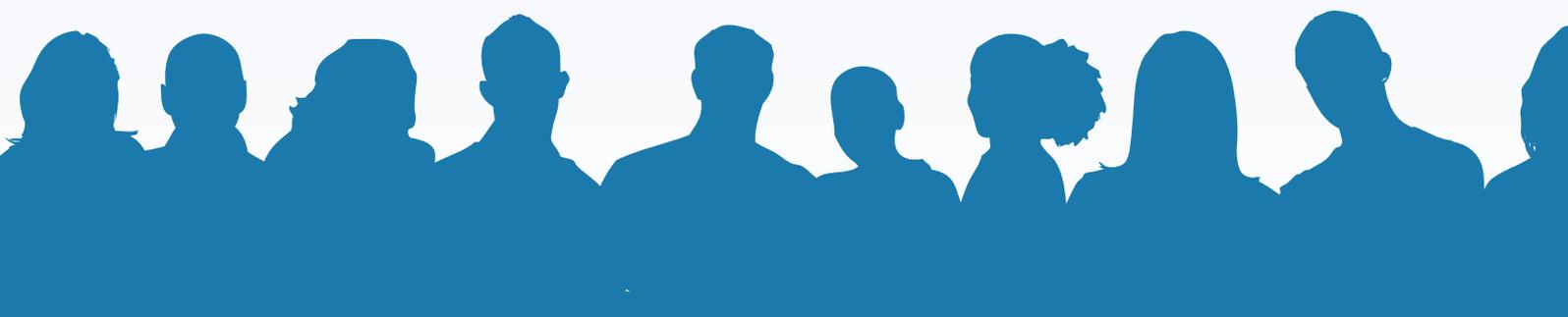
La nécessité d'une station du transport Grand Paris ou d'Arc Express à Créteil

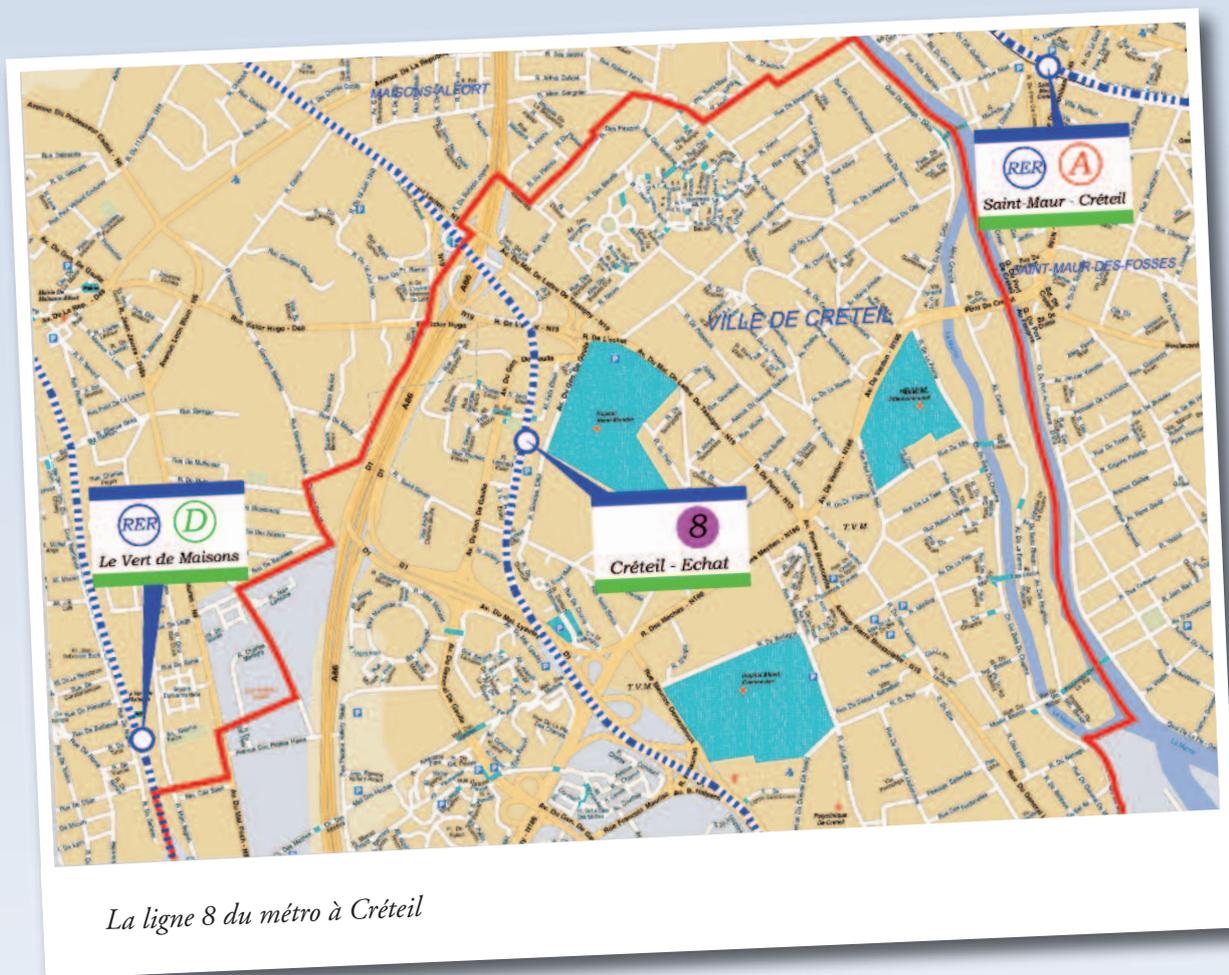
Elle tient en premier lieu dans l'importance du pôle d'intérêt régional et départemental que constitue Créteil. Cette situation n'est pas nouvelle puisqu'elle résulte des ambitions des Schémas Directeurs Régionaux de Développement successifs assignant cet objectif pour cette ville, en particulier le SDAU de 1965 qui avait désigné Créteil comme pôle restructurateur de banlieue.

L'amélioration de la desserte et de la qualité des déplacements des habitants de la partie Sud du Val-de-Marne vers les zones d'emploi.

Il convient donc que les Franciliens puissent accéder le plus directement et le plus rapidement possible aux grands équipements, aux emplois et aux services qui ont été créés et conçus pour eux au sein de ce territoire, dans un effort humain et financier partenarial de plus de trois décennies.

Les tracés étudiés passant par Créteil permettent un maillage avec la ligne 8 du métro, une des plus chargées du réseau parisien, qui doit à l'instar des lignes de RER être considérée comme une infrastructure de transport





La ligne 8 du métro à Créteil

en commun majeure et indispensable pour une bonne desserte et un bon développement territorial du Sud-est francilien.

C'est pourquoi une correspondance du transport Grand Paris ou d'Arc-Express avec cette ligne à Créteil est incontournable.

En second lieu il convient de considérer Créteil dans les enjeux stratégiques actuels de la métropole parisienne qui visent à identifier et développer des pôles d'excellence et de compétitivité.

À ce titre Créteil est particulièrement concernée dans le domaine de la santé et des biotechnologies avec trois sites hospitaliers, une pépinière d'entreprises, un parc

d'activités de hautes technologies, des services de recherche universitaire et le centre de recherche international d'Essilor. Il convient de relier ces pôles d'innovation et de recherche au réseau d'entreprises et d'établissements participant à cette dynamique.

Le grand pôle d'excellence et de compétitivité universitaire créé entre l'université de Créteil et la cité Descartes à Marne-la-Vallée (Paris-est) serait conforté par la mise en relation directe entre les deux sites ce qui assurerait une synergie entre ces deux entités.

Une station du transport Grand Paris ou d'Arc-Express à Créteil l'Echat permettrait ainsi de répondre à l'ensemble des enjeux et besoins ci-avant exprimés.

